

Archiver et après? MARIE-ANNE CHABIN. Paris : Djakarta, 2007. 159 p. ISBN-978-2-9528828-0-4.

Chartiste de formation et archiviste-paléographe de profession, Marie-Anne Chabin œuvre dans le domaine des archives depuis plus de vingt ans. Elle dirige sa propre société de conseil, *Archive 17*, et offre ses services à plusieurs organismes en France et à l'échelle internationale. Elle assure également la coordination de plusieurs numéros spéciaux de la revue *Document numérique*. Nourrie d'une longue expérience de terrain, inspirée de Michel Foucault, Jacques Derrida et Paul Ricoeur, Chabin nous offre son cinquième ouvrage, *Archiver et après?*

Fondée sur un style recherché et une terminologie audacieuse, la matière proposée constitue une réflexion sur le sens du verbe *archiver*, sur ses pré-supposés, sur ses conséquences, sur ce qu'il en coûte et ce qu'on y gagne (p. 11). Après avoir écrit aux archivistes, aux théoriciens et aux spécialistes de l'information et des systèmes, Chabin s'adresse dans cette publication à la fois à un public profane ayant des idées préconçues des archives et à des décideurs non avertis à l'importance d'un investissement soutenu dans la gestion de la mémoire organisationnelle et collective.

Archiver, rappelle Marie-Anne Chabin dans son introduction, est un acte d'une grande complexité à cause, d'une part, de la nature dichotomique des archives et, d'autre part, des bouleversements introduits par le numérique. La *mise en archive*, soit la sélection, la conservation et la mise à disposition de l'information, requiert une prise en compte des caractéristiques propres aux archives en tant que traces d'une action et sources de connaissance. L'archivage doit aussi maîtriser la masse croissante des archives et s'étendre aux nouvelles formes documentaires, pur produit du numérique.

Le premier chapitre discute les différentes significations des archives, notamment les emplois courants et professionnels. On y définit aussi l'archivage comme un acte délibéré, propre à l'être humain (p. 14-15). Cet acte vient répondre à plusieurs besoins tant individuels que collectifs, provoqués aussi

bien par l'environnement externe que par des aspirations internes. Pour expliciter ces besoins, l'auteure transpose la pyramide de Maslow (besoins fondamentaux de l'homme) aux mobiles immédiats et indirects de l'archivage. Ainsi, pour des motivations directes, nous archivons afin de documenter une activité, réutiliser des informations utiles à la poursuite de cette activité, ou prévenir un besoin de justification ou de preuve de cette même activité. Pour des raisons indirectes, nous avons besoin d'archiver pour enraciner des événements marquants de la vie ou ancrer une mémoire collective enrichie de mémoires individuelles dans des traces tangibles. Ces mobiles se concrétisent dans une démarche organisée d'archivage au sein d'une structure hiérarchisée, c'est-à-dire, un service d'archives. Nous archivons aussi pour valoriser son existence, promouvoir une action ou défendre des intérêts. Archiver, dans ce cas, correspond à une initiative indépendante au service d'une passion solitaire ou une action militante collective.

Traditionnellement, la mise en archive s'opère dans le respect du principe de provenance. Les archives sont donc un produit émanant organiquement d'une entité légale pour supporter une action ou diffuser une connaissance. Néanmoins, les archives peuvent être provoquées que ce soit pour témoigner d'un vécu (*archives de création*) ou pour compléter et enrichir des archives existantes (*prolongement des archives*).

Dans le deuxième chapitre, le plus important de l'ouvrage, Chabin explique la continuité entre les fonctions d'archivage et de conservation. D'usage récent, le terme archivage est souvent confondu avec conservation. En s'appuyant sur une analyse profonde des lois, des références archivistiques sur l'évolution historique du métier d'archiviste, de l'offre du marché en termes de solutions d'archivage et de la réalité du terrain, l'auteure relève des ambiguïtés dans la définition des notions d'archivage et de conservation. Par contre, elle note que, dans un contexte numérique, la relation entre ces deux fonctions se précise. En effet, les nécessités de la conservation du document né numérique conduisent à mieux cerner l'archivage : le passage d'un document libre et évolutif à un document figé et contrôlé dans un système (p. 45). L'archivage, qui diffère du stockage et de l'archivage légal des données, porte sur l'enregistrement, la capture et la sécurisation de l'information.

La décision d'archiver une information ne suffit pas. L'information archivée doit rester interprétable, exploitable, lisible et fiable. L'accès ultérieur à l'information archivée est donc conditionné par la qualité des archives. C'est là où intervient la fonction de conservation qui vise essentiellement la préservation de l'intégrité des données archivées et la durabilité des supports (p. 49). L'archiviste doit donc opérer simultanément deux types d'archivage : l'*archivage actif* (enregistrer et classer des documents administratifs selon les règles communes) et l'*archivage historique* (p. 50-51). Pour y parvenir, les archives doivent être gérées tout au long de leur cycle de vie : dès leur création jusqu'à leur élimination ou conservation permanente.

En faisant une analyse critique de la théorie des trois âges (courantes ou actives, intermédiaires ou semi-actives, et définitives), l'auteure regrette que les textes officiels et certains concepts archivistiques ne traduisent pas bien la réalité des archives, notamment lorsqu'il s'agit de préciser la transition fondamentale dans le statut d'un document préparatoire géré librement par son créateur au document d'archives contrôlé dans un système. D'où l'importance de l'exercice terminologique auquel se consacre Chabin. Elle conclut le chapitre en suggérant une reformulation de la théorie des trois âges qu'elle baptise : *la théorie des trois statuts de l'information*. Le premier statut, statut de production, est un statut de création, de validation et de diffusion de l'information. Le deuxième statut est un statut de trace. L'information est validée, c'est-à-dire, datée et figée, et préservée aussi longtemps qu'elle présente un intérêt de preuve, de gestion ou de mémoire. Le troisième statut est un statut de source. L'information conservée est un élément de connaissance non seulement pour son créateur, mais aussi pour la collectivité (p. 56).

Dans le troisième chapitre, l'auteure se livre à un exercice de comparaison entre l'archivage traditionnel et l'archivage numérique. Chabin nous met en garde par rapport à certaines idées rapidement transposées du monde papier à l'univers numérique. Il est vrai que le numérique induit des changements radicaux des modes de production et de diffusion de l'information, éradique la notion d'original, dissocie l'information de son support et favorise une *inforhée galopante* qui, par conséquent, a des impacts évidents sur les pratiques d'archivage et de conservation. La démarche d'archivage, papier ou numérique, reste toutefois la même (p. 72). En revanche, l'archivage numérique impose une intervention archivistique proactive pour contrer les dangers d'obsolescence de l'information et de les anticiper. À ce titre, l'auteure propose quelques solutions telles que la mise en œuvre de mesures garantissant la traçabilité de tous les événements de la vie d'un document (p. 75) ou la réalisation d'une *autopsie de l'information*, c'est-à-dire, une analyse de la validité du document numérique. L'application de diplomatique numérique (p. 58) – analyse méthodique *a priori* des processus et de l'environnement de création de l'information numérique –, permet de produire une information mieux structurée et mieux contextualisée, et d'anticiper les risques liés à l'intégrité des informations archivées.

Toute démarche d'archivage a des coûts directs et indirects. Ce thème, rarement abordé dans les manuels archivistiques, est traité dans le quatrième chapitre. L'auteure démontre que la majeure partie de ces coûts est liée à la gestion des données et aux ressources humaines. Ces coûts de gestion dépendent non seulement de la masse, mais surtout, de la nature de l'information et de la qualité des données à archiver. D'autres coûts – les coûts cachés – sont difficilement quantifiables, mais ils pourraient se mesurer en temps dépensé au classement et à la restitution de l'information (p. 83).

La rentabilité financière d'une démarche d'archivage s'apprécie sur le long terme, lors de la défense des intérêts économiques ou juridiques, suite à une

destruction irréfléchie des archives, voire le *non-archivage* de ces dernières. L'auteure note que les dépenses engagées ne sont pas toujours justifiées, faute d'une analyse suffisamment précise des besoins ou parce que les traitements effectués ne s'avèrent d'aucune utilité pour aucun utilisateur. Elle propose une méthode pour mieux cibler et répartir les dépenses selon les objectifs de l'archivage et le responsable des archives (archives publiques ou archives privées).

La relation entre archives et connaissances est traitée dans le cinquième chapitre. L'auteure souligne la nature particulière des archives en tant que sources privilégiées de connaissance. L'auteure signale que, dans certains cas, l'accès aux archives pourrait être limité. L'exploitation de ces ressources dépend de leurs conditions matérielles, des contraintes légales et des habiletés de la personne qui les exploite. L'utilisateur doit, entre autres, maîtriser le processus et les outils de recherche des archives.

L'archiviste ou l'*archiviste* doit, quant à lui, jouer un rôle clé dans la maîtrise de la représentativité des archives historiques (p. 110). Pour contrôler un décalage fatal entre ce qui a été produit, ce qui est archivé et ce qui sera recherché, l'*archiviste* doit établir des critères et des mécanismes de sélection adéquats, les documenter et les justifier. Il doit aussi faire face à un patrimoine archivistique numérique dont les frontières sont de plus en plus difficiles à délimiter. L'*archiviste* doit alors impliquer l'utilisateur dans le processus de définition et de sélection des archives pour le futur. Sur ce point, Chabin propose la création d'*observatoires de l'actualité archivable* où professionnels et citoyens volontaires signaleront aux autorités archivistiques les événements du monde numérique significatifs de la vie collective. La conservation de cette mémoire pourrait être attribuée en forme d'*enchères* à ceux qui offriraient le mieux à la préserver.

Le dernier chapitre intitulé *Désarchiver* se consacre aux procédures de gestion du sort final des archives, procédures essentielles notamment pour prévenir l'*obésité archivale* (surarchivage des documents). Chabin y va même jusqu'au *désarchivage* des archives historiques. Même si elle reconnaît que cette procédure ne fait guère partie des usages, elle se force à justifier sa nécessité.

Chabin conclut son ouvrage en s'adressant aux futurs archivistes et en soulignant le rôle clé qu'ils doivent jouer dans un contexte de pratique archivistique bousculée par les innovations technologiques. Les archivistes doivent, plus que jamais, valoriser leur savoir-faire et briser une image révolue des archives.

Que sont les archives? Pourquoi faut-il archiver? Comment et à quel coût? Telles sont quelques-unes des questions que cet ouvrage s'emploie à cerner et auxquelles il apporte des éléments de réponse nourris d'un travail empirique de longue haleine en même temps que d'une entreprise de recherche conceptuelle et terminologique. Tout au long des six chapitres de son ouvrage, Chabin a mêlé analyses théoriques et comptes-rendus du terrain dans un texte dense, au rythme soutenu, qui impose des arrêts pour méditer ses propos. Au-delà des voies diverses de la démonstration, ce livre est aussi guidé par une critique forte

de certains concepts archivistiques. Le lecteur notera également une matière où une certaine circularité s'accompagne de redites, d'illustrations issues majoritairement du milieu français et un traitement superficiel de certains thèmes. Nous déplorons aussi l'usage de certains sigles et des efforts de *rénovation terminologique* qui rendent difficile la compréhension de certains passages. Certes, l'index à la fin de l'ouvrage est fort utile. Le lecteur regrettera l'absence d'une bibliographie et le signalement des sources de certains chiffres et faits.

L'ouvrage de Chabin constitue une œuvre de sensibilisation que doit entreprendre tout archiviste engagé. L'auteure y trace un portrait réaliste des problèmes de gestion et de conservation des archives, entre autres, dans un environnement numérique. Il s'agit d'une découverte amusante et enrichissante du monde des archives pour les profanes, une lecture rafraîchissante et un moment de réflexion pour les praticiens du domaine. C'est une lecture essentielle, une introduction à l'archivistique moderne.

Aida Chebbi
Candidate au doctorat
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal